

## SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU 14 DECEMBRE 2023

### 2023-110 PCRS VECTEUR : LANCEMENT DU MARCHÉ PUBLIC

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi quatorze décembre, le Comité de Territoire d'énergie Loire-Atlantique (TE44), dûment convoqué à cet effet par courriel du huit décembre deux mille vingt-trois, s'est réuni au siège social du syndicat, salle Faucon, sous la présidence de M. Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Secrétaire de séance : Didier MEYER

Collège électoral	Délégué titulaire	Présent	Absent excusé	Pouvoir	Délégué suppléant	Présent	Absent excusé
Presqu'île de Guérande	DUNET Frédéric		x		BRION Gérard		
	LAPADU-HARGUES Denis	x			LE HENO Fabienne		
Région Nazairienne et de l'Estuaire	ALLANIC Jean-Paul	x			MAHÉ Nicolas	x	
	MOESSARD Régis	x			PINSON Marc		
Estuaire et Sillon	TAILLANDIER Yves	x			CORBEL Patrick		
Pays de Redon	BOYERE Florian		x		GALAOUIC Robin		
Erdre et Gesvres	LEFEUVRE Sylvain		X		Poste vacant		
	GUILLEMINE Laurence	x			LAUNAY Hélène		
Pays d'Ancenis	BELLEIL Jean-Pierre	x			LEPICIER Luc		
	RABERGEAU Henri	x			PERRION Maurice		
Région de Nozay	POSSOZ Jean-Pierre	x			CRUAUD Jérôme		
Région de Blain	CAILLON Philippe	x			BLANCHARD Francis		
Pornic Agglo -Pays de Retz	LÉAUTÉ Gaëtan		x	BERTIN Patrick	DIERICX Brigitte		
	DUGABELLE Denis		x	MEYER Didier	RIPOCHE Jacques		
Sud Estuaire	CHARBONNIER Raymond	x			RICOUL Gildas		
Pontchâteau et Saint Gildas des Bois	JOUNY Philippe	x			POILVÉ Stéphane		
Sèvre et Loire	BARAUD Joël	x			BATARD Christian		
	PAILLARD Pascal	x			BOITEAU Jean		
Grand Lieu	BERTIN Patrick	x			MORICEAU Patrick		
Clisson, Sèvre et Maine Agglo	MEYER Didier	x			CONFOLANT André		
	CHAMBRAGNE Sébastien		x		GUILOIS Emilie		
Châteaubriant-Derval	DAVID Dominique		x	CAILLON Philippe	Poste vacant		
	GEFFRAY Dominique	x			DESCARPENTRIES Sylvain		
Sud Retz Atlantique	ROBIN Laurent	x			PELTIER Laëtitia		

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu les statuts de TE44,

Vu la délibération n°2021-60 du Comité syndical en date du 30 septembre 2021, relative à la désignation de TE44 en tant qu'Autorité Publique Locale « PCRS »,

Considérant que TE44 et Atlantic' Eau souhaite mettre en œuvre, sur le territoire départemental, la réalisation d'un Plan de Corps de Rue Simplifié Vectoriel - dit PCRS Vecteur - afin d'obtenir un référentiel de base représentant les éléments de voirie (bordures, seuils, façades, quais, arbres, ...), indispensable aux gestionnaires de réseaux pour y positionner précisément leurs réseaux.

Considérant que dans ce cadre, en tant que gérant de l'indivision, TE44 souhaite externaliser ladite prestation par le biais d'un marché public.

Considérant que les caractéristiques du marché envisagé sont les suivantes :

- **Marché public de services**
- **Accord cadre à bons de commande**
- **Sous forme multi-attributaires (2 titulaires / lot)**
  - Lot n°1 : Répartition des bons de commande par secteur géographique
  - Lot n°2 Répartition des bons de commande par tour de rôle
- **Passé en procédure d'appel d'offres ouvert, avec un maximum de 1 250 000 € HT**
- **Durée du marché : 2 ans, non reconductible**
- **Indemnité de réalisation de l'échantillon fixée à 600€ HT (+ TVA en vigueur)**
- **Alloti comme suit :**
  - Lot n°1 : Acquisition initiale et réalisation d'un PCRS vecteur sur certaines zones dites « agglomérées » / « urbaines » en Loire-Atlantique
  - Lot n°2 : Contrôle de la qualité des données topographiques acquises
- **Critères d'attribution du lot n°1 :**
  - **Technicité /70%**
    - *Pertinence de l'organisation et du processus de production (moyens humains, délais, ...) /15%*
    - *Pertinence de la méthodologie assurant une production de données de qualité /15%*
    - *Qualité des données PCRS Vecteur extraites de l'échantillon réalisée /30%*
    - *Pertinence de la démarche écoresponsable du candidat lors de l'acquisition des données (Emission CO2, SCOP, ...) /10%*
  - **Coût financier /30%**
- **Critères d'attribution du lot n°2 :**
  - **Technicité /60%**
    - *Adéquation des moyens humains dédiés à la réalisation de la mission /10%*
    - *Pertinence du processus de contrôle des données acquises du PCRS Vecteur /20%*
    - *Pertinence du temps passé estimé par contrôle /15%*
    - *Qualité du rapport-type remis /15%*
  - **Coût financier /40%**

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide, à l'unanimité :

- D'autoriser le lancement du marché public "Production d'un Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS) vectoriel sur le territoire du département de la Loire-Atlantique", dans le respect des caractéristiques présentées, par le biais d'une procédure d'appel d'offres ouvert, sous réserve des crédits inscrits au budget principal pour 2024,
- D'autoriser M. le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tous les actes nécessaires à sa passation et à son exécution, comprenant notamment la signature des pièces contractuelles du marché public pour notification.

Délégués en exercice : 24  
Présents : 17  
Pouvoirs : 3  
Votants : 20  
Pour : 20  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Publication effectuée le : 20/12/2023

**Le Président,  
Raymond CHARBONNIER**